

**Section 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise****1.1 Identification du produit**

|                    |              |
|--------------------|--------------|
| Formulaire produit | Mélange      |
| Nom commercial     | DURO-NOX LSC |
| Code produit       | DNLSC        |

**1.2 Les usages identifiés de la substance ou du mélange et utilise conseillé contre**

**Utilisation** Industrielle. Pour usage professionnel seulement.

**1.2.2 utilise conseillé contre**

Aucune information supplémentaire disponible

**1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

NOX-CRETE MANUFACTURING INC  
1444 SOUTH 20th Street  
Omaha, NE 68108  
Tél : 402-341-2080  
Télécopieur : 402-341-9752  
E-Mail : [corporate@nox-crete.com](mailto:corporate@nox-crete.com)  
Site Web : [www.nox-crete.com](http://www.nox-crete.com)

**1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence**

**Numéro d'urgence** Chemtrec (800) 424-9300  
Chemtrec en dehors des ÉTATS-UNIS 703-527-3887

**Section 2. Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

non classé

**Texte complet des phrases H voir section 16**

**Physiochimiques néfastes, à la santé humaine et les effets sur l'environnement**

Aucune information supplémentaire disponible

**2.2 Éléments de l'étiquette**

**Pictogrammes de danger** aucun

**mot de signal** aucun

**Les déclarations de danger** aucun

**Les énoncés de précaution**  
**Prévention:** aucun

**2.3 Autres risques**

Texte intégral des R, H et EUH phrases: voir section 16

**Section 3. Composition / informations sur les composants****3.1 Substances**

Non applicable

**3.2 Mélange**

Classification selon le règlement 29 CFR 1910.1200, (CE) n ° 1272/2008 (CLP) (GHH)

| Nom                         | Identificateur de produit | %                  |
|-----------------------------|---------------------------|--------------------|
| Inorganic Silicate Solution | secret De Commerce        | secret De Commerce |

Tous les ingrédients ci-dessus sont liés dans la matrice du produit et ne devrait pas être disponible sous forme de poussière respirable.

**Section 4. Mesures de premiers secours****4.1 Description des mesures de premiers secours****Les premières mesures d'aide général**

Obtenir un avis médical/attention si vous ne vous sentez pas bien. Ne jamais donner quoi que ce soit par La bouche à une personne inconsciente.

**Les premières mesures d'aide après inhalation**

Si les expériences individuelles des nausées, des étourdissements, a de la difficulté à respiration rechercher un professionnel de la santé immédiatement. Dans tous les cas de doute, ou si les symptômes persistent, consultez un médecin. Déposer à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin/médecin.

**Les premières mesures d'aide après un contact avec la peau**

Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Déposer ou retirer Immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou sous la douche. Laver immédiatement avec du savon et de l'eau en abondance.

**Première mesure d'aide après un contact avec les yeux**

Lorsque les lentilles de contact sont usées, les retirer si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

**Les premières mesures d'aide après l'ingestion**

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux Immédiatement.

**4.2 Plus important les symptômes et effets, aigu et retardé****Symptômes/blessures après inhalation**

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la somnolence ou des étourdissements.

**Symptômes/blessures après un contact avec la peau**

Peut causer une irritation de la peau ou sensation de brûlure

**Symptômes/blessures après un contact avec les yeux**

Peut causer une irritation des yeux ou des blessures

**Symptômes/blessures après ingestion**

Peut causer des irritations ou des brûlures graves à la muqueuse de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac.

**4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et le traitement spécial requis**

Aucune information supplémentaire disponible

**Section 5. Lutte incendie mesures****5.1 Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Utilisez extinction d'incendie les moyens appropriés pour les matières environnantes.

Produit chimique sec, mousse dioxyde de carbone

**IMPROPRES moyens d'extinction**

Ne pas utiliser de jet d'eau lourde

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)**5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange**

**Réactivité** Produits de décomposition thermique peut entraîner un risque pour la santé.

**5.3 Conseils pour les pompiers****Lutte incendie instructions**

Utiliser de l'eau pulvérisée ou de brouillard pour refroidir les conteneurs exposés.

**Équipement de protection pour les pompiers**

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) et Équipement de protection complet lorsque les combats tout incendie chimique.

**Autres informations**

Le chauffage ou la combustion nocifs gaz/vapeurs peuvent être libérés. Ce produit peut causer la parole à devenir glissant.

**Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions personnelles, les équipements de protection et les procédures d'urgence****Mesures générales**

Digue ou de confisquer matériau déversé. Prendre Les mesures de précaution nécessaires pour assurer votre propre santé et de sécurité avant tentative de déversement ou de nettoyage.

**6.11 Équipement de protection individuelle**

Équiper l'équipage nettoyage muni de l'équipement de protection approprié.

**6.2 Précautions pour l'environnement**

Empêcher l'entrée aux égouts et eaux publiques. Prévenir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou eaux publiques.

**6.3 Matériaux et méthodes de confinement et de nettoyage****Méthodes de nettoyage**

Imprégnez-vous de déversements de matières solides inertes, comme l'argile ou de la terre de diatomées. Recueillir en étanche à la vapeur les conteneurs et s'en débarrasser de façon appropriée.

**Section 7. Manipulation et stockage****7.1 Précautions de manipulation****Mesures de protection**

Se laver les mains et autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter son lieu de travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail à prévenir la formation de vapeurs. Lorsque vous n'utilisez pas tenir les récipients hermétiquement fermés. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

**Mesures d'hygiène****7.2 Conditions de stockage dans des conditions de sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités****Conditions de stockage**

Stockez conformément aux réglementations locales. Stocker dans le conteneur d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs hermétiquement fermé jusqu'à ce qu'il soit prêt à l'utilisation.

**Matières incompatibles**

Aucun connu

**Température de stockage**

Éviter l'exposition à des températures de gel.

**Section 8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

| nom des ingrédients | Limites d'exposition professionnelle |
|---------------------|--------------------------------------|
|---------------------|--------------------------------------|

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

|                             | ACGIH TLV (États-Unis, 2/2010) |
|-----------------------------|--------------------------------|
| Inorganic Silicate Solution | Non-Établi                     |

**8.2 Contrôles de l'exposition****Les contrôles d'ingénierie****Protection des yeux et du visage****Protection de la peau****Protection respiratoire**

Utiliser avec une ventilation suffisante pour tenir le produit les concentrations en vapeurs Spécifié ci-dessous TLV  
Lunettes chimiques et/ou face protections sont nécessaires afin d'éviter de possible Contact avec les yeux, irritation ou des blessures.  
Porter des gants et des vêtements de protection adaptés et bottes comme requis pour prévenir tout contact avec la peau. Laver la peau exposée fréquemment avec de l'eau et du savon. Vêtements souillés devraient être lavés avant de les réutiliser.  
Général ventilation de la pièce est normalement suffisante. Éviter de respirer le produit brume ou de vapeurs. L'utilisation d'un respirateur approprié est recommandé lorsque les concentrations dépassent les TLV.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques**

|  |                                    |
|--|------------------------------------|
| Apparence  | liquide clair                      |
| Odeur  | inodore                            |
| Seuil de perception de l'odeur                     | Pas de données disponibles         |
| PH   | Pas de données disponibles         |
| Point de fusion                                    | Pas de données disponibles         |
| Point de congélation                               | Pas de données disponibles         |
| Point d'ébullition                                 | 100 C (212 F)                      |
| Point d'éclair                                     | Non applicable                     |
| Relative taux d'évaporation (acétate de butyle= 1) | Pas de données disponibles         |
| Norme d'inflammabilité (solide, gaz)               | Pas de données disponibles         |
| Inférieur/supérieur limites explosives             | Pas de données disponibles         |
| Pression de vapeur                                 | Pas de données disponibles         |
| Densité de vapeur                                  | Pas de données disponibles         |
| Densité relative (masse spécifique)                | 1,1 Kg par litre 9,3 lb par gallon |
| Solubilité   | L'eau : Complet                    |
| Coefficient de partage n-octanol/eau               | Pas de données disponibles         |
| Température d'auto-ignition                        | Pas de données disponibles         |
| Viscosité  | Pas de données disponibles         |
| Teneur en COV                                      | Pas de données disponibles         |

**Section 10. Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité****10.2 La stabilité chimique****10.3 Possibilité de réactions dangereuses****10.4 Conditions à éviter****10.5 Matières incompatibles****10.6 Produits de décomposition dangereux**

Aucune information supplémentaire disponible  
Stable dans des conditions normales  
Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.  
Les températures extrêmes hautes ou basses. Éviter la congélation  
Acides, un contact prolongé avec de l'aluminium, laiton, bronze, cuivre, plomb, étain, zinc ou autres métaux ou alliages sont sensibles aux alcalis.  
Le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

**Section 11. Informations toxicologiques****11.1 Informations concernant les effets toxicologiques**

|  |  |
|--|--|
| <b>Toxicité aiguë</b>                                  | Pas d'effets indésirables attendus sous utilisation prévue.  |
| <b>Irritation/Corrosion cutanée</b>                    | Peut causer une irritation de la peau  |
| <b>Yeux</b>  | Mai causes une irritation des yeux et des dommages.  |
| <b>La respiration et de sensibilisation de la peau</b> | Peut causer une irritation respiratoire  |
| <b>Mutagenèse des cellules germinales</b>              | Pas de données disponibles   |
| <b>Carcinogénicité</b>                                 | Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène par le National Toxicology Program, l'Occupational Safety and Health Act, ou de l'Agence internationale pour la recherche sur le cancer (IARC) |
| <b>Toxicité pour la reproduction</b>                   | Pas de données disponibles   |
| <b>Certains organes cibles toxicité</b>                |  |
| <b>Exposition unique</b>                               | Pas de données disponibles   |
| <b>Exposition répétée</b>                              | Pas de données disponibles   |
| <b>Danger d'aspiration</b>                             | Pas de données disponibles   |

**Section 12. Informations écologiques**

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| <b>12.1 Écotoxicité</b>                  | Pas de données disponibles           |
| <b>12.2 Persistance et dégradabilité</b> | Pas de données disponibles           |
| <b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b> | Pas de données disponibles           |
| <b>12.4 La mobilité dans le sol</b>      | Pas de données disponibles           |
| <b>12.5 Autres effets néfastes</b>       | Éviter le rejet dans l'environnement |

**SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**

|   |   |
|---|---|
| <b>13.1 Traitement des Déchets méthodes</b> | L'utilisateur de ce matériau a la responsabilité de disposer des éléments non utilisés, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les locaux, de l'état ainsi que les lois et règlements fédéraux concernant le traitement, de stockage et d'élimination de déchets dangereux et déchets non dangereux. |
|---|---|

**SECTION 14. Information sur les transports**

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>En conformité avec les US DOT</b> | Non marchandises dangereuses dans le sens des règlements de transport. |
|--------------------------------------|--|

**Conformément aux dispositions de l'ADR/RID/ADNR/IMDG / OACI/IATA**

|  |   |
|--|---|
| <b>14.1 Numéro ONU</b>                                   | Non des marchandises dangereuses au sens des règlements de transport. |
| <b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b> | Concrete Curing Compound  |
| <b>14.3 Classe de Transport (es)</b>                     | Non applicable  |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                           | Non applicable  |
| <b>14.5 Risques environnementaux</b>                     | Aucune information supplémentaire disponible                          |
| <b>14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur</b> | Aucune information supplémentaire disponible                          |
| <b>14.7 Transport en vrac selon</b>                      |   |

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)**L'annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC** Aucune information supplémentaire disponible**14.8 Transport en vrac selon****CFR 49 173,15**

Non applicable

**SECTION 15. Informations réglementaires****15.1 La sécurité, la santé et l'environnement réglementation/législation spécifique pour la substance ou le mélange****15.1.2 Règlements USA****Section 313**

Contient aucun ingrédients au niveau ou au-dessus de minimus niveau de génération de rapports.

**La TSCA**

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

**PROPOSITION 65****AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris l'oxyde de propylène, qui est connu dans l'État de Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).**15.1.3 Le Canada Règlements**

Cette FDS a été préparée conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux (HPR) (SIMDUT 2015) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par l'HPR.

**DSL**

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

**15.2 Sécurité chimique évaluation**

Un produit chimique Évaluation de sécurité n'a pas été effectuée.

**Section 16. Autres informations**

|  |                              |
|--|------------------------------|
| Date d'émission                              | 10-5-2018                    |
| Version                                      | 2.3                          |
| Numéro                                       | 469-F                        |
| Date de publication de la version précédente | 7-13-2015                    |
| Préparateur                                  | Nox-Crete Manufacturing Inc. |

**Documentation de référence**

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont, au meilleur des connaissances de Nox-Crete Manufacturing, exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter Nox-Crete Manufacturing pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de Nox-Crete Manufacturing. Les informations et les recommandations sont offertes à l'acheteur / à l'utilisateur pour examen et examen. Il est de la responsabilité de l'acheteur / utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'utilisation prévue. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sûres doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, il incombe à l'acheteur / utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sûre de ce produit. Étant donné que les informations fournies ici peuvent avoir été obtenues en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources non sous notre supervision directe, aucune représentation n'est faite que les informations sont exactes, fiables, complètes ou représentatives et que l'acheteur / utilisateur ne peut s'en prévaloir qu'à ses risques. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler des aspects délétères de ce produit. De plus, comme nous ne pouvons pas anticiper ou contrôler les nombreuses conditions dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne garantissons pas que les mesures de sécurité et / ou de santé que nous avons suggérées conviendront à toutes les personnes et / ou situations manipulation ou utilisation. De même, nous n'offrons aucune garantie ou garantie de quelque sorte que l'utilisation ou l'élimination de ce produit soit conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il incombe à chaque acheteur / utilisateur du produit mentionné aux présentes de déterminer et de respecter les exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur / utilisateur remballage ce

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

---

produit, il est de la responsabilité de l'acheteur / de l'utilisateur de s'assurer que la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires sont incluses avec et / ou sur le conteneur. Nox-Crete Manufacturing exhorte chaque client ou destinataire de cette fiche de sécurité à l'étudier attentivement et à consulter l'expertise appropriée, nécessaire ou appropriée, pour connaître et comprendre les données contenues dans cette fiche de données de sécurité et les dangers associés à ce produit. La modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure requise par la loi, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou en partie, est interdite.

## Texte intégral des R, H et EUH phrases